



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière virtuelle du conseil d'établissement
du 20 octobre 2020, à 19 h

Étaient présents :

M. Guy Parent, président
Mme Mélanie Goulet, vice-présidente
Mme Gitane Morin, représentante au comité de parents
Mme Pénélope Longval, parent substitut au comité de parents
Mme Bénédicte Soudry, parent
M. Marc Bastien, enseignant
M. Frédéric Gobeil, enseignant
M. Alain Perreault, enseignant
M. François Gervais, animateur vie spirituelle et engagement communautaire
Mme Marie-Lou Emond, secrétaire d'école
M. Patrick Courtemanche, directeur
Mme Édith Beausoleil, directrice adjointe

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Patrick Courtemanche prend les présences, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet, secondée par Mme Bénédicte Soudry, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1013

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020

Il est proposé par Mme Gitane Morin, secondée par M. Guy Parent, d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juin 2020, tel que rédigé.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1014

3.1.1. Suivis

Pour l'instant, l'accès au terrain de l'Abbaye d'Oka pour les cours d'éducation physique et à la santé demeure possible. De nouvelles clôtures avaient été installées en trois endroits sur le terrain de l'Abbaye, mais ont été vandalisées depuis le début de l'année scolaire. L'école secondaire d'Oka s'est engagée à déboursier 2 000 \$ pour la réparation des clôtures et pour l'installation d'une porte

d'accès barrée, rendant le terrain de l'Abbaye accessible seulement pour les cours d'éducation physique et à la santé. La surveillance au dîner est accrue sur le terrain de l'Abbaye afin de rapatrier sur le territoire de l'école les élèves s'y trouvant. La situation est présentement entre les mains de la direction générale du Centre de services scolaire afin de déterminer qui doit réparer la clôture chaque fois qu'elle est vandalisée.

4. Élection pour la présidence et la vice-présidence

4.1 Procédures d'élection

M. Patrick Courtemanche explique les procédures d'élection aux membres du conseil d'établissement et agit à titre de président d'élection. Il y a deux postes en élection (présidence et vice-présidence). Chaque parent intéressé est invité à se présenter.

4.2 Élections des parents pour la présidence et la vice-présidence (deux postes)

Mme Mélanie Goulet propose M. Guy Parent pour le poste de président.

M. Guy Parent accepte et est élu par acclamation pour la présidence.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1015

Mme Bénédicte Soudry propose Mme Mélanie Goulet pour le poste de vice-présidente.

Mme Mélanie Goulet accepte et est élue par acclamation pour la vice-présidence.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1016

5. Parole au public

Mme Audrey Boyer et Mme Francine Lachance sont des parents d'élèves souhaitant assister à la séance du conseil d'établissement.

Mme Francine Lachance fait part de ses préoccupations vis-à-vis du transport de son fils vers l'école secondaire d'Oka, compte tenu qu'il y a une deuxième adresse de résidence. M. Patrick Courtemanche invite Mme Lachance à lui téléphoner dès le lendemain afin de discuter de cette situation.

6. Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres virtuelles du conseil d'établissement, pour l'année 2020-2021, devrait se détailler comme suit :

- 24 novembre 2020
- 15 décembre 2020
- 19 janvier 2021
- 16 février 2021
- 23 mars 2021

- 20 avril 2021
- 18 mai 2021
- 15 juin 2021

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet, secondée par M. Guy Parent, d'accepter le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2020-2021, tel que proposé.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1017

7. Dépôt des règles de régie interne

M. Patrick Courtemanche présente les règles de régie interne du CSSMI. Il n'y a pas de modification à l'exception du changement de logo et du remplacement du terme Commission scolaire pour Centre de services scolaire.

Les membres sont invités à s'exprimer en lien avec le document.

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet, secondée par Mme Gitane Morin, d'adopter les règles de régie interne, pour l'année scolaire 2020-2021, telles que proposées.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1018

8. Budget de fonctionnement du CE

M. Patrick Courtemanche mentionne qu'il n'y a pas de changement au niveau de la loi, quant à l'attribution du budget annuel de 775 \$ pour le fonctionnement du conseil d'établissement. Ce montant peut servir, entre autres, à des formations pour les membres du conseil d'établissement ou du comité de parents.

Il est proposé par M. François Gervais, secondé par Mme Mélanie Goulet, que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1019

9. Dénonciation d'intérêt (art.70)

M. Patrick Courtemanche dépose le formulaire et rappelle que les membres doivent signer et remettre le formulaire, soit en début d'année ou lors d'une séance où les discussions ou décisions pourraient amener un membre à se trouver en situation de conflit d'intérêts. Les formulaires peuvent être imprimés à la maison, remplis et numérisés ou pris en photo et retourné à l'adresse courriel suivante : marie-lou.emond@cssmi.qc.ca. Si un membre est dans l'impossibilité d'imprimer le formulaire, il peut être rempli à l'écran et joint au courriel qui servira de signature.

10. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école

Mme Édith Beausoleil, directrice adjointe, présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, pour l'année 2020-2021. Le plan comporte peu de modifications en comparaison avec la version de l'année précédente. Les ajouts sont inscrits en caractères

gras. Les passages biffés représentent les actions qui ne peuvent être mises en œuvre en raison du contexte COVID, mais qui le seront à nouveau dès que la situation le permettra. Le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école sera soumis à l'approbation du conseil d'établissement, puis envoyé à tous les parents et les membres du personnel et rendu accessible sur le site internet de notre école.

Il est proposé par Mme Marie-Lou Emond, secondée par M. Guy Parent, d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, tel que présenté.

APPROUVÉ
CE 20-21 / 1020

11. Consultation : Calendrier scolaire 2021-2022 (date limite : 23 octobre 2020)

Les membres consultent les différentes versions du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé de recommander pour les journées pédagogiques fixes en début et en fin d'année (incluant le congé des Fêtes), le scénario « 3 » et pour la semaine de relâche, et les vacances des Fêtes, les semaines « A et D ».

12. Consultation relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (date limite : 19 novembre 2020)

M. Patrick Courtemanche présente le document. Le conseil d'établissement est consulté sur les modifications apportées par le Centre de services scolaire.

Les membres du CE parcourent la grille-réponse de la consultation et les réponses et commentaires seront acheminés à la direction du service de l'organisation scolaire.

13. Bulletin 2020-2021

M. Patrick Courtemanche annonce que, tel que précisé dans les dernières annonces ministérielles, cette année scolaire particulière ne comptera que deux bulletins. M. Courtemanche mentionne que, malgré le fait que l'émission du premier bulletin, qui comptera pour 50 % du résultat final, soit repoussée au 22 janvier prochain, une rencontre de parents aura lieu, de manière virtuelle ou par appels téléphoniques, le 19 novembre, en lien avec la première communication aux parents, qui sera envoyée le lundi 26 octobre. Le temps alloué pour une rencontre est dix minutes et les parents des élèves en difficulté seront priorités. Les plages de rendez-vous restantes seront envoyées à l'ensemble des parents pour ceux qui désirent un entretien avec un enseignant. Une deuxième rencontre de parents, dont la date au mois d'avril reste à déterminer, se déroulera selon les mêmes modalités. La direction de l'école est en attente du communiqué en provenance de la direction du service de la formation générale des jeunes en ce qui concerne le calendrier des évaluations de fin d'année des matières à sanction, elle-même en attente des précisions du ministre de l'Éducation à cet effet.

M. Guy Parent fait part de l'inquiétude des élèves vis-à-vis de leur réussite scolaire et demande si le nombre d'évaluations permet d'accumuler une bonne moyenne, compte tenu que seulement deux bulletins seront produits. M. Patrick Courtemanche répond que la progression de l'élève est également prise en compte dans le résultat qui lui est attribué. M. Marc Bastien mentionne qu'étant donné que la date de fin de la première

étape est repoussée, cela signifie qu'un plus grand nombre d'évaluations constituera la note inscrite au bulletin. M. Bastien fait aussi état de la différence marquée entre les élèves ayant consolidé et poursuivi leurs apprentissages jusqu'au mois de juin dernier et les autres. M. Frédéric Gobeil ajoute qu'une tournée des classes du régulier et du PEI a été effectuée afin d'expliquer la moyenne générale aux élèves et les stratégies pour l'améliorer.

14. Sondage portant sur la mise en place d'un demi-uniforme (Polo)

M. Patrick Courtemanche demande l'avis des membres du conseil d'établissement pour savoir si une consultation auprès des parents et des membres du personnel peut se faire afin de connaître l'intérêt de faire adopter un demi-uniforme (un polo ou un t-shirt) que les élèves auraient à porter à tous les jours, à la suite d'une demande faite par des élèves en début d'année.

En cette année particulière, affectée par la COVID, les membres du conseil d'établissement sont d'avis que l'adoption d'un demi-uniforme ne fait pas partie des priorités à traiter. L'idée du port d'un demi-uniforme n'est donc pas retenue pour cette année. Il n'y aura pas de consultation officielle auprès des parents, des élèves et des membres du personnel. Il est proposé de remettre à plus tard les échanges pouvant avoir lieu entre les parties concernées par le sujet.

15. Activités éducatives

M. Patrick Courtemanche mentionne qu'aucune activité ou sortie n'a été proposée en raison du contexte COVID et du récent passage en zone rouge.

16. Information du comité de parents

Mme Gitane Morin mentionne que la première rencontre du comité de parents a eu lieu le 1^{er} octobre dernier. Le président sortant a été réélu et la prochaine rencontre est prévue le 22 octobre prochain.

17. Info-Parents

M. Patrick Courtemanche mentionne que l'Info-Parents sera envoyé mensuellement aux parents, par courriel. Il s'agit d'un mécanisme de communication auprès des parents, afin d'informer des services et activités en cours ou à venir. M. Courtemanche invite les parents à interagir et à faire des suggestions sur l'Info-Parents tout au long de l'année.

18. Des nouvelles d'ESO

M. Patrick Courtemanche adresse des félicitations aux élèves de l'école secondaire d'Oka qui, malgré les règles de mesures sanitaires, se comportent et se débrouillent très bien, pour la grande majorité.

Deuxième motion de félicitations à tous les membres du personnel de l'école secondaire d'Oka, qui ne comptent pas les heures et les efforts depuis le début de l'année scolaire afin que les élèves vivent une année la plus normale possible. M. Patrick Courtemanche fait part de son admiration envers le personnel pour tout le travail quotidien accompli, le

haut degré de professionnalisme démontré et la manie de vouloir amener les élèves vers le succès.

M. François Gervais mentionne que plusieurs activités se poursuivent, malgré le contexte COVID, à l'école secondaire d'Oka. L'équipe du journal des élèves se rencontre de manière virtuelle. Le premier numéro sera publié au mois de novembre. Il sera rendu disponible sur le site internet de l'école et imprimé en quelques copies pour le centre de documentation et les salles d'enseignants.

Le Magasin de Monde poursuit ses ventes pour les membres du personnel et ses ventes à l'externe sur l'heure du dîner.

L'opération de nettoyage extérieur et autour de la serre a pu se dérouler avant que le territoire ne devienne en zone rouge.

Les élèves impliqués dans Amnistie internationale aborderont cette année le thème du racisme, à la suite des événements qui ont eu lieu à Joliette et aux États-Unis. Une tournée des classes pour le projet de photos « Se tenir debout » fera partie des actions posées.

Le conseil d'administration du Café-In continue ses rencontres, malgré la fermeture du comptoir pour une période indéterminée, afin de déterminer les montants de leur budget qui seront alloués aux élèves pour des projets spéciaux.

M. François Gervais termine en adressant des félicitations aux élèves qui réussissent à garder toutes ces activités vivantes en utilisant, entre autres, les moyens virtuels à leur disposition pour progresser et au comité TAXI qui poursuit ses rencontres.

19. Sujets divers

Aucun ajout

20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Bénédicte Soudry, secondée par Mme Gitane Morin, de lever l'assemblée à 21 h 57.

ADOPTÉ
CE 20-21 / 1021

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président